

MODALITÉS D'ORIENTATION DES PATIENTS VERS UN CEPPIM

POURQUOI ORIENTER VERS UN CEPPIM ?

- Risque élevé d'iatrogénie (chutes, confusion, effets indésirables, interactions médicamenteuses...): Patient fragile ± polymédiqué ± mauvaise observance ± problème de tolérance...
- Signes cliniques pouvant être liés aux médicaments : nécessité d'une réévaluation spécialisée

Ce que permet le CEPPIM :

- Analyse et prise en charge pluridisciplinaire adaptée aux besoins du patient (médecin gériatre + pharmacien clinicien +/- diététicien +/- psychologue +/- assistante sociale ...)
- Évaluation complète du traitement : interactions, posologies, médicaments inadaptés
- Optimisation thérapeutique centrée sur la sécurité et la qualité de vie

Quel lien avec les professionnels de ville ?

- Un compte-rendu détaillé avec recommandations, ajustements proposés est déposé dans le DMP et transmis aux professionnels de santé impliqués dans la prise en charge du patient par messagerie sécurisée
- Un appui spécialisé : le médecin traitant reste au centre de la prise en charge

COMMENT ?

1

Je réalise un entretien initial de recueil d'informations sur les traitements chroniques, l'automédication, l'observance du patient...

2

Après analyse des informations recueillies, je transmets mes conclusions au médecin traitant via la messagerie sécurisée et j'enregistre la synthèse dans le DMP.

Si le cas le nécessite, je l'informe de ma recommandation d'adresser le patient auprès d'un CEPPIM.

3

Je prends contact par mail ou par téléphone* avec le CEPPIM le plus proche qui me précisera les documents nécessaires pour compléter ma demande (lettre d'adressage, conclusions de l'entretien initial...).

(*Liste des CEPPIM disponibles et coordonnées en page 2)

4

À la suite de la consultation CEPPIM, je poursuis le bilan partagé de médication par l'entretien conseil et l'entretien d'observance afin de faire le bilan des stratégies mises en place avec le patient et réévaluer son adhésion au traitement et son niveau d'observance.

LISTE DES CEPPIM DISPONIBLES*

*Seuls les CEPPIM pouvant accueillir (au 01/02/2026) des patients extérieurs à leur établissement sont présentés dans ce tableau.

Département	Nom du Centre	Mail	Téléphone	Adresse	Code postal	Ville	Horaires
06 Alpes- Maritimes	CH Antibes	secretariat.pharmacie@ch-antibes.fr	04.97.24.77.41	107 avenue de Nice	06600	Antibes	Le mercredi 14h-18h
	CH de Cannes	c.pharmacie@ch-cannes.fr	04.93.69.72.46	15 avenue des Broussailles	06400	Cannes	Du lundi au vendredi 9h-17h
	CH de Grasse	secretariat.hdgeriatrique@ch-grasse.fr	04.93.09.55.37	Chemin de Clavary	06130	Grasse	Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) 9h-16h
13 Bouches-du- Rhône	CH Aubagne	ceppim@ch-aubagne.fr	04.42.84.76.38	179 avenue Soeurs Gastine	13400	Aubagne	Du lundi au vendredi 9h-17h
	AP-HM	ceppim13@ap-hm.fr	04.91.74.41.57 04.91.74.41.58	264 rue St Pierre	13005	Marseille	
	Centre départemental Gériatologique	ceppim@cGD13.fr	04.86.57.81.21	176 avenue Montolivet	13012	Marseille	
	CH Salon de Provence	CEPPIM@ch-salon.fr	04.90.44.95.35	207 avenue Julien Fabre	13300	Salon-de-Provence	
83 Var	CH Draguignan	pharmacieclinique@ch-draguignan.fr	04.94.60.50.39	Route de Montferrat BP 249	83007	Draguignan	Les lundis 9h-16h
	CH Hyères	ceppim@ch-hyeres.fr	04.94.14.00.10 04.94.14.00.69	Avenue Maréchal Juin	83400	Hyères	Du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-17h
	CH Toulon	ceppim@ch-toulon.fr	04.94.14.57.00	54 rue Sainte Claire Deville	83100	Toulon	
2B Haute-Corse	CH de Bastia	ceppim@ch-bastia.fr	06.23.06.74.89	604 chemin de Falconaja	20600	Bastia	Le mercredi 9h-13h

Une [carte interactive](#) contenant les informations de chaque CEPPIM ainsi que des [supports pratiques](#) (flyers patients, modèle de lettre d'adressage ...) sont disponibles sur le site de l'OMÉDIT PACA-Corse